

SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES
DÉRIVÉE PREMIÈRE VERTICALE DU CHAMP MAGNÉTIQUE

First Vertical Derivative of the Magnetic Field

This map of the first vertical derivative of the magnetic field was derived from data acquired during an aeromagnetic survey carried out by Goldak Airborne Surveys during the period May 1, 2008 to May 19, 2008. The data were recorded using a split-beam cesium vapour magnetometer and a digital video camera. The survey was conducted at an altitude of 430 m above ground level. The distance between the control and traverse lines was, respectively, 400 m and 2 400 m, and the aircraft flew at a nominal terrain clearance of 150 m. Traverse lines were oriented N°W with orthogonal control lines. The flight path was recorded using differential global positioning system (GPS) data. Control and traverse line spacings were, respectively, 400 m and 2 400 m, and the aircraft flew at a nominal terrain clearance of 150 m. Traverse lines were oriented N°W with orthogonal control lines. The flight path was recorded using differential GPS data. The survey was conducted at an altitude of 430 m above ground level. The data were recorded by a video mounted video camera. The survey was flown on a pre-determined flight surface to minimize differences in magnetic values at the intersections of control and traverse lines. These differences were compiled and analysed to obtain a mutually levelled set of flight-line magnetic data. The levelled data were then used to remove the International Geomagnetic Reference Field (IGRF) defined at an altitude of 430 m for the year 2008.36 was then removed. Removal of the IGRF, representing the magnetic field of the Earth's core, produces a residual component related essentially to magnetizations within the Earth's crust.

The first vertical derivative of the magnetic field is the rate of change of the magnetic field in the vertical direction. Computation of the first vertical derivative removes long-wavelength features and control line spacings were, respectively, 400 m and 2 400 m, and the aircraft flew at a nominal terrain clearance of 150 m. Traverse lines were oriented N°W with orthogonal control lines. The flight path was recorded using differential GPS data. The survey was conducted at an altitude of 430 m above ground level. The data were recorded by a video mounted video camera. The survey was flown on a pre-determined flight surface to minimize differences in magnetic values at the intersections of control and traverse lines. These differences were compiled and analysed to obtain a mutually levelled set of flight-line magnetic data. The levelled data were then used to remove the International Geomagnetic Reference Field (IGRF) defined at an altitude of 430 m for the year 2008.36 was then removed. Removal of the IGRF, representing the magnetic field of the Earth's core, produces a residual component related essentially to magnetizations within the Earth's crust.

Digital versions of this map, corresponding digital profile and gridded data, and similar data for adjacent aeromagnetic surveys can be downloaded, at no charge, from Natural Resources Canada's Geoscience Data Repository for Aeromagnetic Data at <http://gdr.nrcan.gc.ca/aeromag/>. The same products are also available, for a fee, from the Geological Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A0E9. Telephone: (613) 995-5326; email: info@agg.nrcan.gc.ca.

Copies of this map may also be purchased from Manitoba Science, Technology, Energy and Mines, Manitoba Geological Survey, Publication Sales, 390 - 1395 Ellice Avenue, Winnipeg, Manitoba, R3G 3P2, or downloaded, at no charge, from the departmental web site at <http://manitoba.ca/minerals>.

Dérivée première verticale du champ magnétique

Cette carte de la dérivée première verticale du champ magnétique a été dressée à partir des données acquises lors d'un levé aéromagnétique exécuté par la société Goldak Airborne Surveys pendant la période du 1 mai 2008 au 19 mai 2008. Les données ont été recueillies au moyen d'un magnétomètre à faisceau partagé (sensibilité de 0,005 nT) et d'une caméra vidéo installée à bord d'un avion. La hauteur de vol était de 430 m et celle des lignes de contrôle, de 2 400 m. L'avion volait à une hauteur nominale de 150 m au dessus du sol. Les lignes de vol étaient orientées N. O°W, perpendiculairement aux lignes de contrôle. La trajectoire de vol a été renseignée par l'application de la méthode de différences finies. Les distances entre les lignes de contrôle et les lignes de vol étaient effectuées au moyen d'un appareil photo installé à bord de l'avion. Les levés ont été effectués suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences des valeurs du champ magnétique aux intersections des lignes de contrôle et des lignes de vol. Ces différences ont été compilées et analysées pour obtenir un ensemble mutualisé de données du champ magnétique le long de la ligne de vol. Ces valeurs nivélées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage à 100 m de large. Le champ géomagnétique international de référence (IGRF) défini à une altitude de 430 m pour l'année 2008.36 a été soustrait. La soustraction du champ magnétique terrestre (IGRF) a produit un composante résiduelle essentiellement reliée à l'amplification de la croute terrestre.

La dérivée première verticale du champ magnétique représente le taux auquel varie le champ magnétique suivant la verticale. Le calcul de la dérivée première verticale supprime les composantes de grande longueur d'onde du champ magnétique et améliore considérablement la résolution des anomalies rapprochées ou superposées. L'une des propriétés des cartes de la dérivée première verticale est la coïncidence de la courbe de valeur zéro et des contacts verticaux à haute latérité magnétique.

On peut également télécharger cette carte à partir des Données aéromagnétiques de Manitoba, de données géoscientifiques de Ressources naturelles Canada à l'adresse Web <http://gdr.nrcan.gc.ca/aeromag/>, des versions numériques de cette carte, des données numériques correspondantes en format profil et en format grille ainsi que des données similaires issues des levés aéromagnétiques adjacents. On peut se procurer les mêmes données pour un coût à partir du Centre des données géoscientifiques de la Commission géologique du Canada, 615, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A0E9. Téléphone : (613) 995-5326; courriel : info@agg.nrcan.gc.ca.

Les cartes sont aussi en vente au ministère des Sciences, de la Technologie, de l'Énergie et des Mines du Manitoba. Levés géologiques du Manitoba. Vente de publications, 1395 avenue Ellice, bureau 360, Winnipeg (Manitoba), R3G 3P2, ou peuvent être téléchargées gratuitement du site web ministériel à <http://manitoba.ca/minerals>.

Keating Correlation Coefficients

Cette technique de reconnaissance de forme (Keating, 1995) d'identifiant grossièrement les anomalies de forme circulaire qui sont associées à un modèle cylindrique et les données magnétiques sous forme de maille. Les résultats dont le coefficient de corrélation est supérieur à 80% sont représentés par des cercles de diamètres proportionnels à la valeur du coefficient de corrélation. Les meilleures cibles sont représentées par des regroupements de haut coefficient de corrélation. Les meilleures cibles pour ce levé sont les suivantes : diamètre : 200 m; longueur infinie; profondeur : 200 m;倾き magnétique : 80°N; declinaison magnétique : 4°E; fenêtre size : 1000 m x 1000 m.

Coefficients de corrélation Keating

Cette technique de reconnaissance de forme (Keating, 1995) d'identifiant grossièrement les anomalies de forme circulaire qui sont associées à un modèle cylindrique et les données magnétiques sous forme de maille. Les résultats dont le coefficient de corrélation est supérieur à 80% sont représentés par des cercles de diamètres proportionnels à la valeur du coefficient de corrélation. Les meilleures cibles sont représentées par des regroupements de haut coefficient de corrélation. Les meilleures cibles pour ce levé sont les suivantes : diamètre : 200 m; longueur infinie; profondeur : 200 m;倾き magnétique : 80°N; declinaison magnétique : 4°E; fenêtre size : 1000 m x 1000 m.

References/Références

Hood, P.J., 1965. Gradient measurements in aeromagnetic surveying. Geophysics, v. 30, p. 891-902.

Keating, P., 1995. A simple technique to identify magnetic anomalies due to kimberlite pipes. Exploration and Mining Geology, vol. 4, No. 2, p. 121-125.

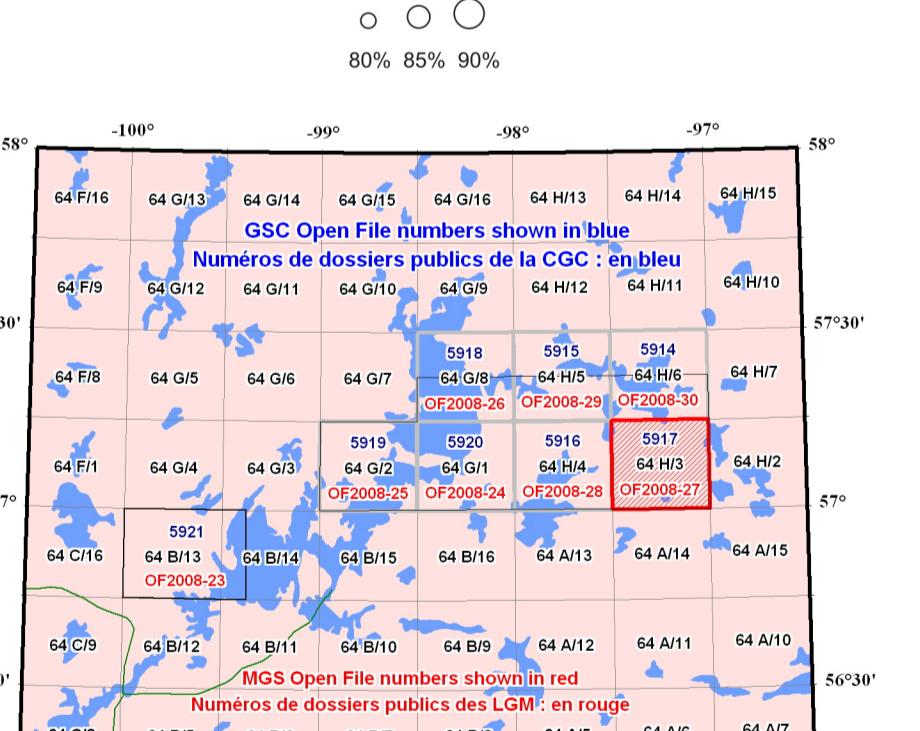
This aeromagnetic survey and the production of this map were funded by Natural Resources Canada's Targeted Geoscience Initiative (TGI-3). This map was produced as part of the Saskatchewan-Manitoba TGI-3 Project and is a contribution to the Targeted Geoscience Initiative (TGI-3) Program of the Earth Sciences Sector.

Ce levé aéromagnétique et la production de cette carte ont été financés par l'initiative géoscientifique ciblée (IGC-3) de Ressources naturelles Canada. La carte a été produite dans le cadre du projet Saskatchewan-Manitoba et elle contribue au programme IGC-3 du Secteur des sciences de la Terre.

PLANIMETRIC SYMBOLS

Topographic contour	... Courbes de niveau
Drainage	... Drainage
Limited use road	... Chemins d'accès limité
Building	... Édifice
Flight line	... Ligne de vol

KEATING COEFFICIENTS COEFFICIENTS KEATING

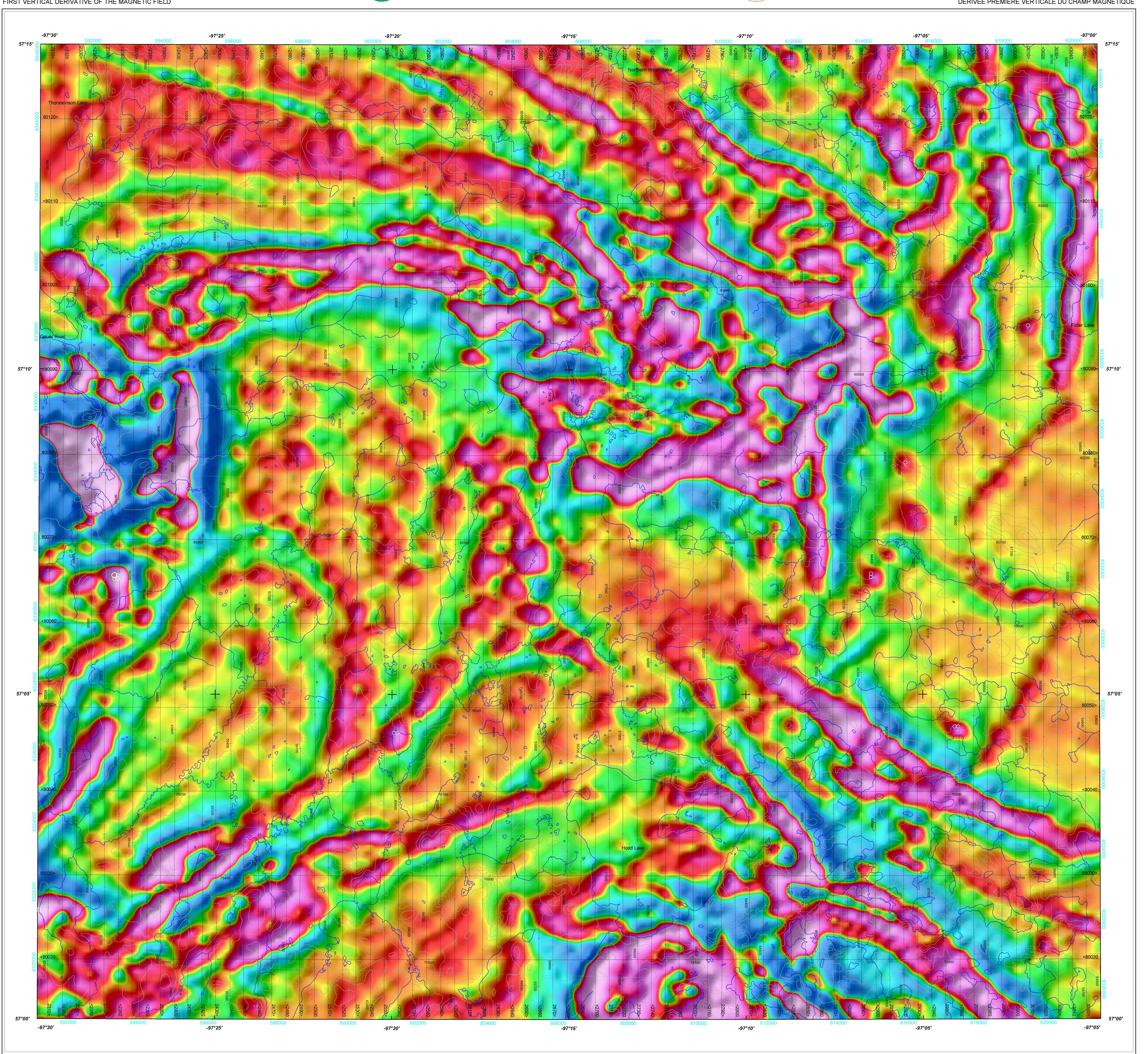
PARTRIDGE BREAST LAKE AEROMAGNETIC SURVEY
LEVÉ AÉROMAGNÉTIQUE PARTRIDGE BREAST LAKE

OPEN FILE DOSSIER PUBLIC 5917	Open files or products that have not gone through the CGC formal process.
Les dossiers publics sont des produits qui sont émis par la Commission géologique du Canada (CGC) en vertu de la procédure officielle de la CGC.	Les dossiers publics sont des produits qui sont émis par la Commission géologique du Canada (CGC) en vertu de la procédure officielle de la CGC.
2008	2008

OPEN FILE OF2008-27	Manitoba Geological Survey LEVÉS GÉOLOGIQUES DU MANITOBA
2008	2008

Recommended citation:
Coyle, M. and Kiss, F., 2008.
First vertical derivative of the magnetic field,
Partridge Breast Lake Aeromagnetic Survey,
Hood Lake (SNRC 64 H3), Manitoba,
Geological Survey of Canada, Open file 5917;
Manitoba Science, Technology, Energy and Mines,
Manitoba Geological Survey, Open File OF2008-27,
scale 1:50 000.

Notation bibliographique conseillée :
Coyle, M. et Kiss, F., 2008.
Carte de la dérivée première du champ magnétique,
Levé aéromagnétique Partridge Breast Lake,
Hood Lake (SNRC 64 H3), Manitoba,
Commission géologique du Canada, Dossier public 5917;
Sciences, Technologie, Energie et Mines Manitoba,
Levés géologiques du Manitoba, Open File OF2008-27,
échelle 1:50 000.



TOPOGRAPHIC CONTOUR INTERVAL: 25 FEET

EQUIDISTANCE DES COURBES TOPOGRAPHIQUES : 25 PIÉDS

GSC OPEN FILE 5917 / DOSSIER PUBLIC 5917 DE LA CGC
MGS OPEN FILE OF2008-27 / OPEN FILE OF2008-27 DES LGM

FIRST VERTICAL DERIVATIVE OF THE MAGNETIC FIELD
DÉRIVÉE PREMIÈRE VERTICALE DU CHAMP MAGNÉTIQUEPARTRIDGE BREAST LAKE AEROMAGNETIC SURVEY
LEVÉ AÉROMAGNÉTIQUE PARTRIDGE BREAST LAKE

HOOD LAKE
NTS 64 H3 / SNRC 64 H3
MANITOBA

Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000

kilometres 1 0 2 3 4 kilomètres

NAD83 / UTM zone 14N

Universal Transverse Mercator Projection
North American Datum 1983

©Her Majesty the Queen in Right of Canada 2008

Digital topographic data provided by Geomatics Canada, Natural Resources Canada
Données topographiques numériques de Geomatics Canada, Ressources naturelles Canada

Auteurs : M. Coyle et F. Kiss

L'acquisition, la compilation des données ainsi que la production des cartes furent effectuées par Goldak Airborne Surveys, Sault Ste. Marie, Saskatchewan.

Le dépôt et la surveillance du travail fut assuré par la

par la Commission géologique du Canada, Ottawa, Ontario.

